

Publié le 16 avril 2008

Nantes Aménagement : Le réseau Créatic épaulé les jeunes entrepreneurs

Certifiée « Activités des pépinières », par l'Afnor, en 2001, la société d'économie mixte Nantes Aménagement gère et anime le Réseau Créatic, qui regroupe les deux pépinières d'entreprises de Nantes et de Rezé (44). Objectif : offrir des conditions de travail optimales pour faciliter le développement des sociétés et éviter l'isolement des créateurs.



Respectivement créées par les villes de Nantes et Rezé en 1987 et 1990, les deux pépinières d'entreprises de ces communes sont aujourd'hui regroupées sous le Réseau Créatic de la société d'économie mixte [Nantes Aménagement](#).

Certifiée « Activités des pépinières », par l'Association française de normalisation (Afnor), en 2001, la Sem gère et anime ce réseau dont l'objectif est d'« offrir des conditions de travail permettant d'éviter l'isolement des créateurs, de faciliter le développement des entreprises et d'augmenter leur pérennité » explique Christine Durupt, responsable du Réseau Créatic. Pour ce faire, les deux pépinières proposent la location de locaux à coût modéré et progressif qui « s'adaptent au rythme de croissance du créateur d'entreprise » précise-t-elle.

Le réseau offre également des services en commun permettant aux créateurs de se lancer dans leur activité en conservant des charges réduites : promotion, distribution du courrier, standard téléphonique, documentation... Par ailleurs, des animations (visite des chantiers navals de l'Atlantique à Aker Yards et d'un paquebot en cours de construction, en mars dernier, par exemple), des rencontres régionales inter-pépinières, des formations et des déjeuners réunissant les jeunes entrepreneurs des pépinières sont également organisés par la Sem. Fin mars, une formation sur la prospection téléphonique a été menée au sein du réseau.

Enfin, le Réseau Créatic s'engage à accompagner le créateur en lui proposant un suivi régulier de son activité. Des points trimestriels sont ainsi réalisés par rapport au tableau prévisionnel. « Nous accueillons les porteurs de projets et ceux qui possèdent une société de moins de cinq ans d'activité. Nous les accompagnons sur une durée de 48 mois maximum » poursuit Christine Durupt.

Actuellement, la pépinière de Nantes compte 26 entreprises et celle de Rezé, 22. Un tiers de ces entreprises sont consacrées aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Et la bonne santé des entreprises ayant été accueillies dans ces pépinières témoigne de l'efficacité du Réseau Créatic : « en 2006, 86,5 %, des sociétés enregistrent un taux de pérennité à trois ans ; en 2007, elles sont 92,6 % » se réjouit la responsable.